



## Dispositif Pass+ Hauts-de-Seine

### Politique de protection des données à caractère personnel du Département des Hauts-de-Seine

Conscient de la valeur des données à caractère personnel des usagers, le Département des Hauts-de-Seine s'engage à instaurer une administration numérique de confiance basée sur la sécurité de ses systèmes d'information et la protection des données à caractère personnel.

#### ***Les développements qui suivent constituent la politique de protection des données du Département des Hauts-de-Seine pour ses services Pass+.***

En créant un compte Pass+, vous effectuez une démarche vous permettant d'accéder à un bouquet de services destiné aux collégiens et aux familles et proposé par le Département des Hauts-de-Seine. Ainsi, grâce à votre compte Pass+, vous accédez notamment à la possibilité d'obtenir un porte-monnaie électronique pour les activités culturelles et sportives de vos enfants collégiens, à un service gratuit de soutien scolaire en ligne, aux bons plans de sorties dans le Département ou au service d'inscription à la restauration scolaire.

Les informations recueillies lors de la création de votre compte Pass+ et lors de la souscription aux divers services proposés sont enregistrées dans un fichier informatisé et ont pour finalité la gestion de ces services ainsi que l'établissement de statistiques générales relatives à leur utilisation. Les champs de données à renseigner marqués d'un astérisque (\*) sont les renseignements indispensables pour la création du compte et la fourniture du service proposé.

Les données du compte sont conservées pendant la durée de scolarité des collégiens bénéficiaires du dispositif. Les données relatives aux divers services sont conservées pendant la durée d'ouverture des droits au service lesquels se renouvellent à chaque année scolaire.

Ont accès aux données le personnel habilité du Département et du prestataire choisi par le Département en charge de la mise en œuvre de cette plateforme de téléservice, ainsi que les établissements d'enseignement concernés. En cas d'inscription à la restauration scolaire, les données sont communiquées au concessionnaire en charge de la gestion de la restauration scolaire. Et selon le service utilisé (bons plans, porte-monnaie électronique ou soutien scolaire), les données sont communiquées au partenaire concerné. Aucun transfert de données hors de l'Union Européenne n'est réalisé.

Votre numéro de téléphone mobile et votre adresse électronique sont utilisés par le Département pour l'envoi par SMS ou par courriel d'informations générales concernant le dispositif Pass+ et ses évolutions. Votre numéro de téléphone mobile sera le moyen privilégié pour vous contacter en cas de problème rencontré sur votre compte Pass+ ou, le cas échéant, en cas de problème concernant la gestion de la restauration scolaire.

La photographie de votre enfant permet de dissuader l'utilisation frauduleuse de la carte Pass+ en cas de vol, ainsi que d'en faciliter sa restitution en cas de perte. La photographie permet également d'effectuer le contrôle d'accès à la restauration scolaire, en cas d'inscription à ce service.

### ***Base légale du traitement de données personnelles***

Le Département des Hauts-de-Seine met en œuvre ces traitements de données qui sont des missions d'intérêt public basées sur les dispositions des articles L121-1 et suivants du Code de l'action sociale et des familles et, concernant la restauration scolaire, sur le fondement des articles L 213-1 et suivants et R 531-52 et suivant du code de l'éducation. Tout traitement non prévu par une base légale fait l'objet d'un consentement en ligne par le biais d'une case à cocher.

### ***Sécurité***

Ce téléservice est en cours d'homologation (Référentiel Général de Sécurité)

### ***Vos droits sur les données vous concernant***

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Afin d'exercer vos droits, vous pouvez écrire au Délégué à la Protection des Données par voie électronique : [abranco@hauts-de-Seine.fr](mailto:abranco@hauts-de-Seine.fr)

Ou par voie postale à l'adresse qui suit :

Conseil Départemental des Hauts-de-Seine  
A l'attention du Délégué à la Protection des Données  
92731 Nanterre cedex

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

### ***Cookies de session***

Pour assurer le bon fonctionnement de ce site, nous devons parfois enregistrer de petits fichiers de données sur l'équipement de nos utilisateurs. Un cookie (ou témoin de connexion) est un petit fichier texte que les sites web sauvegardent sur votre ordinateur ou appareil mobile lorsque vous les consultez. Les cookies de session vous permettent de naviguer d'une page web à une autre sans que l'on vous demande des informations que vous avez déjà communiquées. Les cookies vous permettent de parcourir de nombreuses pages d'un site rapidement et simplement sans avoir à vous identifier ou à retraiter chaque nouvelle partie du site que vous visitez.

**Les pages du site Pass + Hauts-de-Seine utilisent des cookies de session. Ces cookies sont indispensables à son bon fonctionnement.**

Il vous est possible de refuser les cookies tiers mais vous ne pourrez alors plus bénéficier d'un certain nombre de fonctionnalités nécessaires à une navigation correcte.

### **Refuser les cookies tiers dans Chrome:**

Menu > Paramètres > Afficher les paramètres avancés (situé au bas de la page).

Il faut ensuite cliquer sur le bouton « Paramètres de contenu », sur « Cookies » puis cocher la case « Bloquer les cookies tiers ». La modification est immédiatement prise en compte.

### **Refuser les cookies tiers dans FireFox**

Menu > Options > Onglet "Vie privée et sécurité"

Dans le paragraphe « Historique », paramétrer le menu « Règles de conservation » sur « Utiliser les paramètres personnalisés pour l'historique » puis paramétrer le menu « Accepter les cookies tiers » sur « Jamais ». La modification est immédiatement prise en compte.

### **Refuser les cookies tiers dans Internet Explorer**

Menu > Options Internet > Onglet « Confidentialité » et sur le bouton « Avancé » pour faire apparaître la fenêtre des « Paramètres de confidentialité avancés ».

Cochez ensuite la case « Ignorer la gestion automatique des cookies », puis sélectionnez « Refuser » dans la colonne « Cookies tierce partie ».

### **Google Analytics**

Ce site web utilise Google Analytics, un service d'analyse sur le web de la société Google Inc. (« Google »). Google Analytics utilise lesdits « Cookies », des documents de texte qui sont enregistrés sur votre ordinateur et qui, par votre biais, permettent une analyse de l'utilisation des sites web. Les informations générées par les cookies sont transmises dans la norme à un serveur de Google aux Etats-Unis et y sont enregistrées.

**Pour désactiver Google Analytics: <https://tools.google.com/dlpage/gaoptout?hl=FR>**

## ***Pour compléter votre information, les dix principes suivants constituent la politique générale de protection des données à caractère personnel du Département des Hauts-de-Seine***

### **Principe 1 – Responsabilité**

Le Département est responsable des traitements de données à caractère personnel qu'il met en œuvre directement ou indirectement sur son territoire. Il se conforme bien évidemment aux lois françaises et réglementations européennes applicables, en particulier à la loi informatique et libertés et au règlement général sur la protection des données (RGPD).

Conformément aux exigences légales, il s'engage à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre des traitements de données à caractère personnel.

### **Principe 2 – Détermination des finalités et des destinataires de la collecte de données**

Le Département détermine les finalités pour lesquelles il recueille des données à caractère personnel. Ces finalités doivent être légitimes, explicites et respecter une durée de vie limitée du traitement.

Le Département précise la destination des données collectées pour chaque traitement.

Le Département s'engage à traiter ces données d'une manière compatible avec les finalités initiales.

### **Principe 3 – Principe de légalité**

Le Département traite les données selon le cas sur l'un des fondements prévus par le RGPD et notamment : l'obligation légale, la sauvegarde des intérêts vitaux, l'exécution d'une mission d'intérêt public, l'exécution d'une mission relevant de l'autorité publique, ou le consentement.

Le Département ne collecte pas de données à caractère personnel à l'insu des personnes concernées.

Le Département ne collecte pas des données à caractère personnel lorsque les personnes concernées s'y opposent légitimement.

Le Département fournit aux personnes concernées, auprès desquelles il recueille leurs données à caractère personnel, les informations sur la finalité du traitement, l'identité du responsable du traitement et sur l'étendue de leurs droits.

Le Département s'engage à traiter les données à caractère personnel des mineurs lorsque la réglementation le lui permet ou par l'intermédiaire d'une personne exerçant l'autorité parentale.

#### **Principe 4 – Limitation de la collecte des données**

Le Département s'engage à ne collecter que les données à caractère personnel strictement nécessaires à la réalisation de ses missions et à la gestion des dossiers administratifs, tout en respectant les finalités visées.

Le Département s'engage à collecter et mettre à jour des données adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire.

#### **Principe 5 – Limitation de la conservation des données**

Les durées de conservation ne doivent pas excéder celles nécessaires à l'atteinte des finalités visées. Seules sont conservées les données soumises à une obligation légale ou celles pour lesquelles le consentement explicite de l'utilisateur est nécessaire.

#### **Principe 6 – Sécurité des données**

Le Département met en œuvre les moyens nécessaires de façon à garantir une sécurité appropriée des données à caractère personnel, y compris la protection contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, à l'aide de mesures techniques ou organisationnelles appropriées (intégrité et confidentialité).

Le Département met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir que, par défaut, seules les données à caractère personnel qui sont nécessaires au regard de chaque finalité spécifique du traitement sont traitées.

Le Département détermine et met en œuvre des mesures de sécurité permettant de garantir la confidentialité des données.

Le Département exige de ses sous-traitants qu'ils présentent des garanties suffisantes pour assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

Le Département s'engage à notifier l'autorité de contrôle et la personne concernée en cas de violation de données à caractère personnel, 72 heures au plus tard après en avoir pris connaissance, dans les conditions prévues par le RGPD.

#### **Principe 7 – Droits d'accès aux données**

Le Département facilite l'exercice des droits, conférés à la personne concernée. Le Département garantit aux usagers l'accès aux données à caractère personnel les concernant lorsqu'ils en font la demande dans la limite où cela ne porte pas atteinte aux droits et libertés d'autrui.

Le Département assure aux personnes concernées le respect des droits d'accès, des droits de rectification, droits à l'effacement, droits à la limitation, droits à la portabilité, droits d'opposition, droits de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé.

Le Département s'engage à répondre à toute demande d'exercice de droits dans le délai légal en vigueur de 1 mois. Ce délai peut être prolongé de deux mois compte tenu de la complexité et du nombre de demandes.

Les informations sont fournies par écrit ou par voie électronique.

Le Département rappelle aux usagers qu'il est possible d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle : CNIL 3, place Fontenoy - TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07

### **Principe 8 – Information et mise en œuvre de la politique de traitement des données**

Le Département informe ses usagers de façon concise, transparente, compréhensible, en des termes clairs et simples, de l'existence de la politique de traitement des données à caractère personnel et des principes respectés.

Le Département détermine et met en œuvre l'ensemble des mesures opérationnelles utiles et nécessaires pour permettre à ses services d'appliquer les principes de la politique de gestion des données à caractère personnel.

### **Principe 9 – Gouvernance de la politique des données**

Le Département s'engage à tenir à jour l'inventaire de l'ensemble des traitements de données à caractère personnel.

Le Département s'engage à se mettre en conformité tout au long du cycle de vie du traitement de donnée à caractère personnel.

Le Département s'engage à assurer une sensibilisation régulière de ses agents à la gestion des données à caractère personnel.

### **Principe 10 – Respect des principes énoncés**

Le Département a nommé un délégué à la protection des données qui veille au respect des règles en matière de collecte et de traitement de données à caractère personnel énoncées dans le présent document.

Toute personne doit pouvoir saisir le délégué à la protection des données sur les principes énoncés ci-dessus.

Le délégué à la protection des données est joignable à l'adresse email suivante :  
[abranco@hauts-de-Seine.fr](mailto:abranco@hauts-de-Seine.fr)

Adresse postale :

Conseil Départemental des Hauts-de-Seine  
Délégué à la Protection des Données  
92731 Nanterre cedex